



*Nout loséan,  
nout lénergi an mouvman*

**BILAN DE LA  
CONCERTATION  
PRÉALABLE**

*Illustration 3D donnée à titre indicatif*



*La première STEP marine de France à La Réunion*



# Sommaire

|                                                                |           |
|----------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Avant-propos</b>                                         | <b>4</b>  |
| 1.1 Le mot d'Hydro Tanika                                      | 5         |
| <b>2. Une concertation ouverte à tous</b>                      | <b>6</b>  |
| 2.1 Pourquoi cette concertation ?                              | 7         |
| 2.2 Les grands enseignements                                   | 8         |
| 2.3 Les objectifs de la concertation                           | 9         |
| 2.4 Le déroulement de la concertation                          | 9         |
| <b>3. Le projet Tanika en quelques mots</b>                    | <b>10</b> |
| 3.1 Contexte et objectifs                                      | 11        |
| 3.2 Présentation du projet                                     | 11        |
| <b>4. Les moyens mis en œuvre</b>                              | <b>14</b> |
| 4.1 Plan de communication mass-média                           | 15        |
| 4.2 Une démarche de concertation au plus près de la population | 16        |
| <b>5. Les temps forts de la concertation</b>                   | <b>17</b> |
| <b>6. Restitution et analyse des échanges</b>                  | <b>22</b> |
| 6.1 Souveraineté énergétique et choix technologiques           | 23        |
| 6.2 Environnement et biodiversité                              | 25        |
| 6.3 Cadre de vie et conditions de réalisation du projet        | 27        |
| 6.4 Retombées socio-économiques et intégration territoriale    | 29        |
| 6.5 Information, dialogue et participation dans la durée       | 35        |
| <b>7. Prochaines étapes et maintien du lien</b>                | <b>36</b> |

# 1.

## Avant-propos



### 1.1 Le mot d'Hydro Tanika

Le projet Hydro Tanika porte sur la création d'une Station de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP) marine à La Réunion.

Porté conjointement par Hydro Tanika et EDF Réunion, ce projet s'inscrit dans les réflexions engagées pour accompagner l'évolution du système énergétique réunionnais et répondre aux enjeux liés au développement des énergies renouvelables et au stockage de l'électricité.

Ce document présente le bilan de la concertation préalable menée pendant six semaines auprès des citoyens, riverains, associations, acteurs économiques et institutionnels.

Il a pour vocation de restituer, de manière structurée, fidèle et accessible, les principales questions, attentes, préoccupations et propositions exprimées au cours des échanges.

Ce bilan ne constitue pas un document de décision ni d'engagement des maîtres d'ouvrage. Il rend compte de la concertation et des enseignements qui peuvent en être tirés à ce stade du projet.

Les réponses apportées par les maîtres d'ouvrage aux observations et propositions recueillies dans le cadre de la concertation ont vocation à être présentées dans le cadre d'un document dédié, qui peut être distinct du présent bilan.

Le bilan constitue ainsi une étape importante pour rendre compte de la diversité des échanges, éclairer la poursuite du projet et maintenir un dialogue avec le territoire.

## 2. Une concertation ouverte à tous



### 2.1 Pourquoi cette concertation ?

Le projet Hydro Tanika s'inscrit dans une volonté forte de transparence et d'écoute du territoire. Initiée de manière volontaire par les maîtres d'ouvrage, cette démarche vise à associer le public en amont du dépôt de la demande d'autorisation, conformément aux obligations légales et réglementaires (cf. L. 121-16 et suivants du code de l'environnement).

C'est avec cette double ambition - respecter scrupuleusement le cadre légal tout en ancrant profondément le projet dans la réalité sociale, environnementale et énergétique de La Réunion - que la population réunionnaise a été invitée à prendre part à ce dialogue.

#### UNE DÉMARCHE POUR INCLURE LES RÉUNIONNAIS

Pour Hydro Tanika, il est en effet apparu essentiel d'aller au-delà du cadre habituel afin d'inclure la population réunionnaise dès aujourd'hui. Cette volonté d'échanger avec le territoire a pour objectif d'intégrer les observations citoyennes dans la conception même de ce projet d'envergure.

#### UNE CONCERTATION LARGE ET POUSSÉE

Pour atteindre ce but, une concertation publique a été mise en place avec pour objectif de donner la parole aux citoyens. Il s'agissait d'offrir un espace d'expression libre, transparent et accessible pour débattre des enjeux, entendre les préoccupations locales et recueillir des propositions concrètes.



#### PERMETTRE AUX RÉUNIONNAIS DE S'APPROPRIER LE PROJET TANIKA

À travers ce dialogue, l'objectif des maîtres d'ouvrage est avant tout de permettre aux Réunionnais de s'approprier le sujet. Prendre le temps d'échanger et de débattre permet à la population de mieux appréhender les enjeux du projet, et ainsi de mieux le réaliser.

Cette démarche participative visait ainsi à recueillir les contributions du territoire, à identifier les principaux sujets d'attention et à nourrir la poursuite des études et de la réflexion autour du projet.

#### CHIFFRES CLÉS DE LA CONCERTATION



9

RENCONTRES



+630

PARTICIPANTS EN PRÉSENTIEL



336 033

VUES SUR FACEBOOK

30 commentaires

26 contributions

2469 clics vers le site internet



9 834

VISITES SUR HYDRO-TANIKA.RE

49 contributions



## 2.2 Les grands enseignements

Pendant six semaines, la parole citoyenne a été libre et foisonnante. De l'ensemble de ces échanges, cinq grands enseignements se dégagent clairement :

### UN PROJET ÉNERGÉTIQUE QUI A SUSCITÉ DE NOMBREUSES QUESTIONS

Les échanges ont confirmé l'intérêt porté par les participants aux enjeux de transition énergétique et de stockage de l'électricité à La Réunion. Ils ont également permis d'interroger le rôle que pourrait jouer une STEP marine dans l'évolution du système électrique insulaire.

### UNE EXIGENCE ENVIRONNEMENTALE FORTE

La préservation des milieux terrestres et marins a constitué l'un des principaux sujets de la concertation. Les participants ont particulièrement interrogé les impacts potentiels du projet sur les espèces, les habitats naturels, les récifs coralliens et l'avifaune, ainsi que les modalités de prise en compte de ces enjeux dans la conception du projet.

### UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AU CADRE DE VIE

Les habitants directement concernés ont exprimé de nombreuses attentes concernant l'organisation du chantier et la maîtrise de ses effets sur le quotidien : circulation, bruit, vibrations, poussières, accès et préservation des habitations.

### LA VOLONTÉ DE RETOMBÉES CONCRÈTES POUR LE TERRITOIRE

L'emploi, la formation, l'accès des entreprises réunionnaises aux opportunités économiques et l'inclusion des publics éloignés de l'emploi ont constitué des sujets structurants. Une vigilance spécifique a été accordée aux retombées potentielles pour les habitants de Saint-Bernard et, plus largement, de La Montagne et de La Réunion.

### UNE ATTENTE FORTE EN MATIÈRE D'INFORMATION ET DE DIALOGUE

Les participants ont souligné l'importance d'une information accessible, compréhensible et régulière tout au long des prochaines étapes du projet. Le besoin d'un dialogue de proximité et de modalités d'échange adaptées aux réalités du territoire est apparu comme un enseignement transversal de la concertation.

La démarche d'Hydro Tanika et d'EDF Réunion repose sur une volonté forte de transparence et d'écoute du territoire. Bien que l'organisation d'une concertation préalable réponde à une exigence réglementaire pour ce type d'infrastructure, son ampleur et sa mise en œuvre anticipée relèvent d'une démarche volontaire des maîtres d'ouvrage. L'objectif demeure d'impliquer la population réunionnaise au cœur du projet.

### PRINCIPES FONDAMENTAUX

Cette démarche de participation citoyenne respecte scrupuleusement les modalités fixées par le Code de l'environnement. Cette procédure vise quatre points essentiels :

|                                                                     |                                                                                                        |                                                                                                                              |                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>DÉBATTRE</b><br>des objectifs et des caractéristiques du projet. | <b>ENRICHIR</b><br>le projet en intégrant au mieux les besoins et les attentes exprimés par le public. | <b>ÉCLAIRER</b><br>le maître d'ouvrage sur les suites à donner à son projet, ainsi que sur les manières de le faire évoluer. | <b>CONSTRUIRE</b><br>les futures modalités d'information et de participation du public après cette phase de concertation préalable. |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## 2.3 Les objectifs de la concertation

Conformément à ces principes fondamentaux, la concertation mise en place par Hydro Tanika vise précisément à répondre à plusieurs objectifs :

- Inform<sup>er</sup> largement et en toute transparence ;
- Présenter l'infrastructure et les enjeux dans leur globalité ;
- Éclairer les enjeux du projet pour mieux le réaliser ;
- Donner la parole à chacun afin d'offrir un espace d'expression libre.

## 2.4 Le déroulement de la concertation

Pour permettre à chaque citoyen de s'informer et de s'exprimer dans les meilleures conditions, ce grand dialogue territorial s'est déployé de manière rythmée sur six semaines, du 20 mai au 2 juillet 2026 :



# 3.

## Le projet Tanika en quelques mots



### 3.1 Contexte et objectifs



#### UNE ÉNERGIE INDISPENSABLE POUR L'AVENIR

La Réunion est aujourd'hui engagée dans une évolution de son système énergétique. D'ici 2040, les projections démographiques et économiques anticipent une augmentation significative des besoins en électricité sur le territoire. Cette hausse de la consommation est estimée entre 40 % et 50 %.

#### LE CHALLENGE DE L'AUTONOMIE RÉUNIONNAISE

Pour répondre à cette demande croissante, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) fixe un cap ambitieux : atteindre l'autonomie électrique avec 100 % d'énergies d'origine renouvelable d'ici 2030. Cette transition constitue une formidable opportunité pour produire une énergie plus locale et durable. D'excellents résultats sont déjà mesurés : à certaines périodes, plus de 96 % de l'électricité produite sur l'île provient déjà des énergies renouvelables.

#### LE PHÉNOMÈNE DE LA «CLOCHE SOLAIRE»

Le déploiement massif du solaire et de l'éolien se heurte toutefois à leur intermittence. En journée, les panneaux produisent massivement, dépassant parfois la capacité d'absorption du réseau. À l'inverse, en soirée (entre 18h et 21h), lors du pic de consommation des ménages, cette production s'effondre. Un stockage à très grande échelle devient alors impératif pour conserver l'excédent diurne et le restituer au moment opportun.

#### LA SÉCURISATION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE INSULAIRE

Parce qu'elle est une île non reliée au réseau électrique continental, La Réunion ne peut s'appuyer sur aucun réseau de secours en cas de pic de consommation. L'équilibre entre la production et la consommation doit y être garanti de manière strictement autonome. L'intégration d'un stockage de puissance massif s'avère donc vitale pour stabiliser le réseau, apporter de l'inertie et assurer une disponibilité électrique constante.

### 3.2 Présentation du projet

#### FONCTIONNEMENT

Une Station de Transfert d'Énergie par Pompage (STEP) permet de stocker de l'électricité en utilisant l'eau. Le projet envisagé à La Réunion aurait la particularité de fonctionner avec de l'eau de mer.

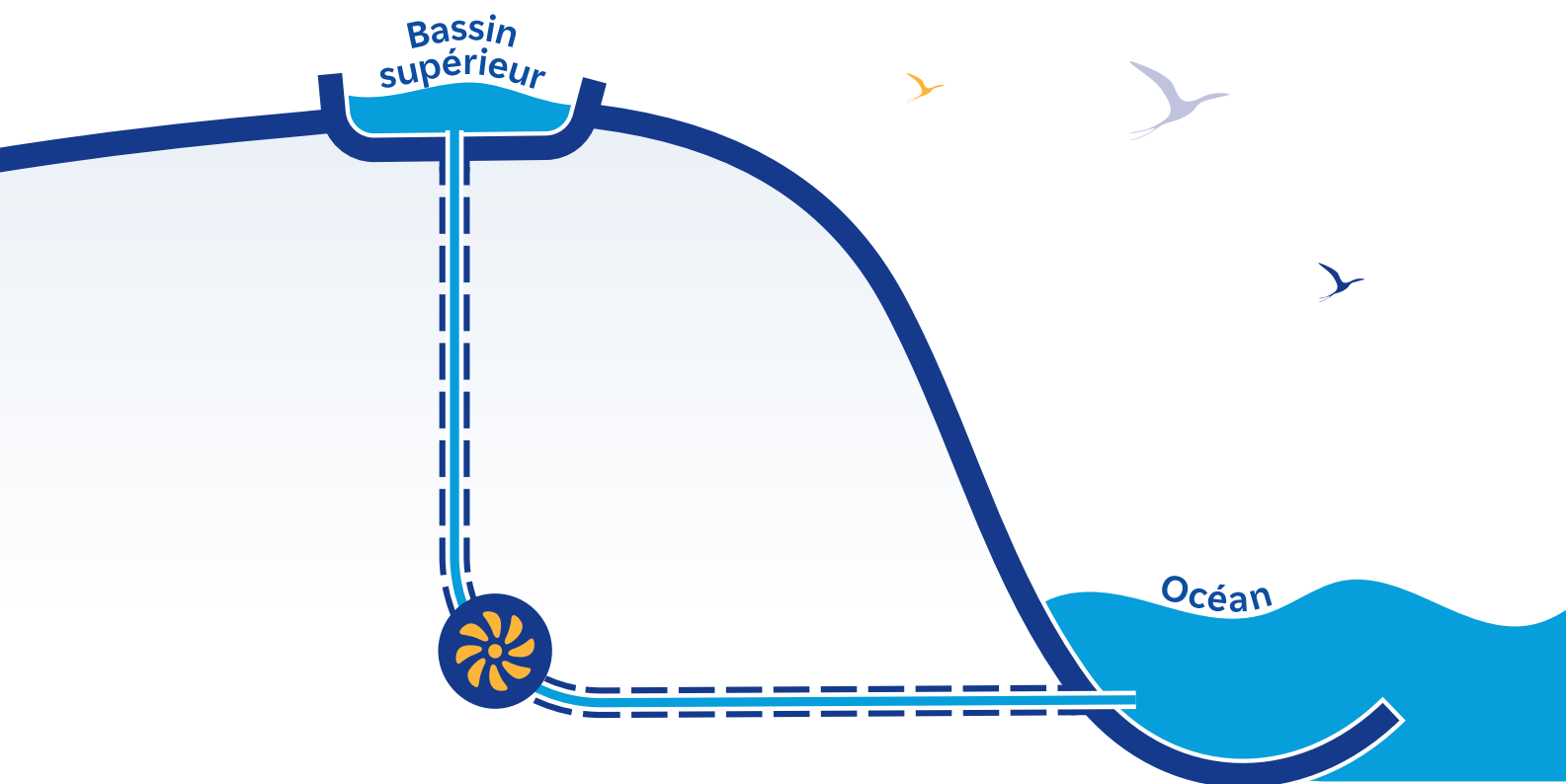
L'innovation de Tanika repose sur une architecture inédite : l'océan est utilisé comme réservoir naturel inférieur. Un unique bassin artificiel est ainsi aménagé en altitude. Ces deux espaces sont reliés par des conduites souterraines menant à une usine équipée de pompes et de turbines. L'eau va circuler entre les deux bassins par les conduites via deux actions :

#### L'ACTION DE STOCKAGE (POMPAGE)

Quand la production d'énergie est importante et que les besoins en électricité sont faibles, l'eau est pompée et stockée dans le réservoir supérieur.

#### L'ACTION DE PRODUCTION (TURBINAGE)

Quand on a besoin d'électricité (par exemple le soir), on utilise simplement la gravité en relâchant l'eau vers l'océan. En passant, cette eau fait tourner des turbines qui produisent de l'électricité.



**C'est une technologie mature** : les STEP représentent plus de 90 % des capacités mondiales de stockage d'électricité. En France hexagonale, 6 STEP représentent environ 5 GW de puissance installée, soit l'équivalent de près de 5 réacteurs nucléaires de 900 MW.

#### LE PROFIL TECHNIQUE D'HYDRO TANIKA

**50 MW**  
**DE PUISSANCE GLOBALE**  
Jusqu'à 450 mw/h à Pmax, c'est à dire au pic du soleil (pic de puissance).

**8 heures**  
**DE STOCKAGE**  
Capacité en fonctionnement continu.

**13 HA**  
**DE SURFACE**  
Surface du bassin artificiel supérieur, soit environ 10 terrains de football.

**200 M**  
**DE PROFONDEUR**  
Pour la caverne-usine souterraine, abritant les turbines pour rester invisible depuis la surface.

#### LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE RÉUNIONNAIS :

La STEP sera reliée au réseau 63 000 volts via des liaisons souterraines. Le raccordement utilisera la méthode de l'entrée en coupure. En clair, les câbles souterrains viendront s'insérer directement sur la ligne aérienne existante, ce qui garantit la sécurité du réseau tout en limitant fortement la construction de nouveaux pylônes.



#### LE CALENDRIER

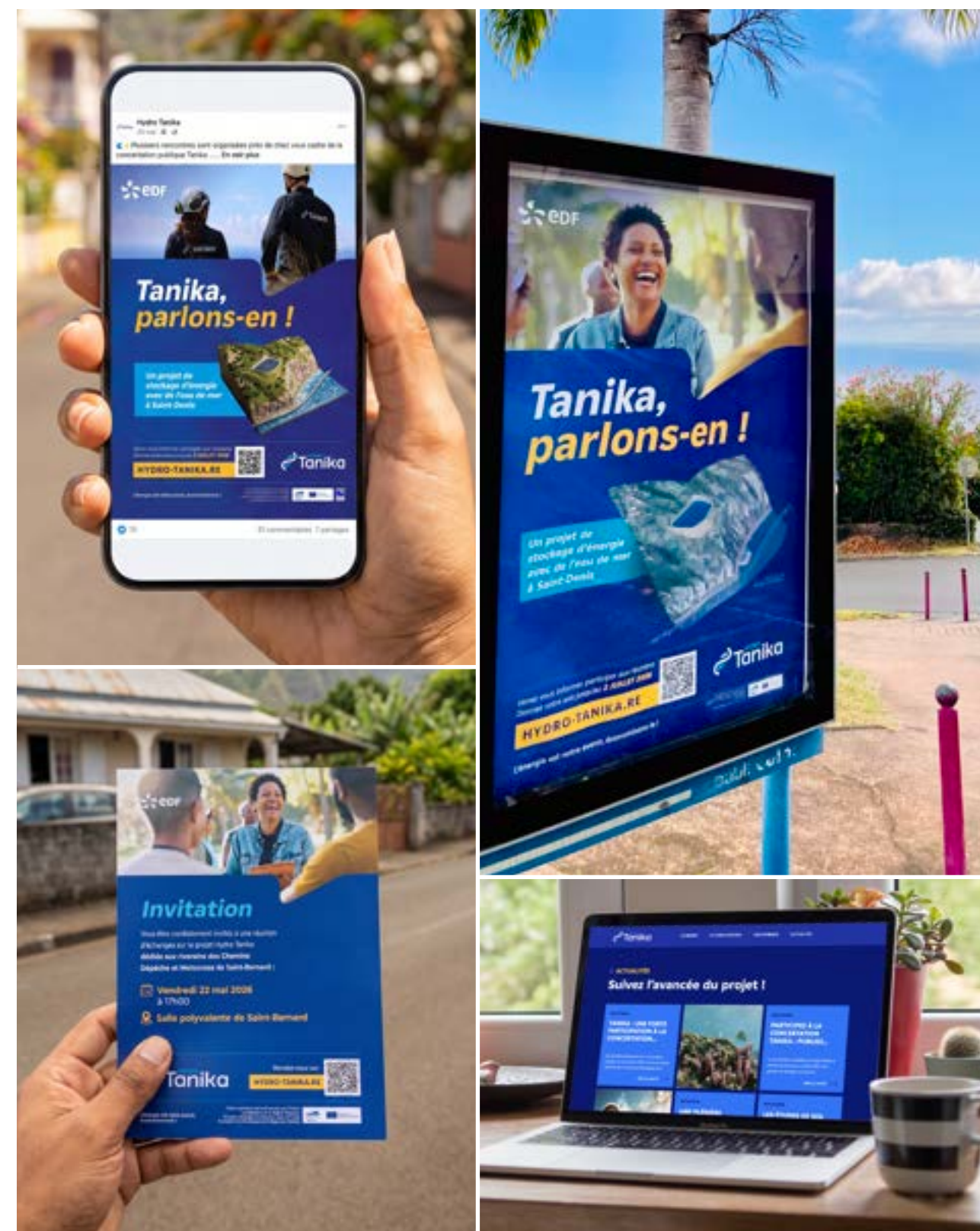


# 4. Les moyens mis en œuvre



## 4.1 Plan de communication mass-média

Du 04 mai au 06 juin 2026, une campagne d'information multicanale d'envergure a été déployée à l'échelle de l'île, en radio, numérique, presse quotidienne régionale, supports papier et affichage. L'objectif de ce dispositif était d'informer chaque citoyen en toute transparence et de l'inciter à participer activement à ce grand dialogue territorial.



## 4.2 Une démarche de concertation au plus près de la population

Pour que chaque voix puisse être entendue, la démarche de concertation a été pensée pour aller directement à la rencontre des Réunionnais, au plus près du terrain. Les modalités d'échange ont été multipliées afin de s'adapter aux disponibilités et aux attentes de tous les publics.

- Plénières d'ouverture et de clôture
- Ateliers thématiques

|                                                                                                           |                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Vivre avec le chantier</b><br>Un projet respectueux du quotidien<br>26 mai de 17h à 19h                | <b>Tanika &amp; la biodiversité</b><br>Préserver le milieu naturel<br>4 juin de 17h à 19h   |
| <b>Un projet péi pour La Réunion</b><br>Autonomie énergétique et retombées locales<br>9 juin de 17h à 19h | <b>Tanika dans le paysage</b><br>Un projet intégré à son territoire<br>11 juin de 17h à 19h |

- Rencontres :

|                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Alon konprann ansanm</b> - Plongée dans la technologie de la STEP marine - 28 mai 2026 de 17h à 19h          |
| <b>Atelier dédié aux riverains</b> - Directement concernés par le projet - 22 mai 2026 de 17h à 19h             |
| <b>Journée de la Mer 2026</b> - Présent sur stand, dans le cadre du Festival de l'Océan, au Port - 13 juin 2026 |

- Plateforme web interactive

### INCLUSION

Parce que le projet Hydro Tanika concerne chaque Réunionnais, des mesures spécifiques ont été prises pour n'exclure personne du débat :

- Lieux de proximité** : les rencontres ont été réparties stratégiquement entre Saint-Bernard (au cœur du projet) et le centre-ville de Saint-Denis ;
- Assistance numérique** : pour les personnes peu à l'aise avec l'outil informatique, des registres papier ont été mis en place en mairie, pendant les ateliers et réunions pour recueillir les avis ;
- Inscriptions aux ateliers en ligne et en papier** via des fiches d'inscriptions par atelier ;
- Vers les plus jeunes** : des actions pédagogiques vont être menées dans les mois à venir en milieu scolaire pour sensibiliser les élèves aux enjeux de l'énergie et de l'environnement ;
- Une plateforme en continu** : le site [www.hydro-tanika.re](http://www.hydro-tanika.re) a permis à chacun de s'informer et de déposer des contributions écrites 24h/24 tout au long des six semaines.

# 5. Les temps forts de la concertation



## RÉUNIONS PLÉNIÈRES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE

### Objectifs de la réunion plénière :

- Présenter la démarche de concertation ;
- Présenter le projet et ses principaux enjeux.

### Objectifs de la réunion de clôture :

- Rappeler la démarche de concertation et les principaux enjeux du projet ;
- Présenter brièvement les principaux enseignements de la concertation.



**+200 PARTICIPANTS**

“

« Le projet Tanika n'est pas uniquement un choix politique limité à sa conception ; il s'agit avant tout d'une nécessité physique pour l'avenir énergétique de La Réunion. »

« Le soir, en cuisant leur repas dans la marmite à riz, les Réunionnais consommeront de l'électricité d'origine solaire. »

## ATELIER CHANTIER

### Objectif :

Échanger autour de l'organisation prévisionnelle du chantier et travailler sur les modalités de réalisation adaptées au territoire.



**16 PARTICIPANTS**

“

« Ce chantier, ce n'est pas que des problèmes, c'est aussi une belle opportunité pour La Montagne. »

« Le maître-mot aujourd'hui, c'est la communication. »

« Ça ne concerne pas que les habitants de Saint-Bernard, mais aussi les 15 000 habitants de La Montagne. »

## ATELIER BIODIVERSITÉ

### Objectif :

Présenter les études écologiques en cours et débattre des mesures prévues pour protéger la faune et la flore terrestres et marines.



**28 PARTICIPANTS**

“

« Je ne pensais pas que l'on faisait des études aussi larges pour ce genre de projets. »

« Une biodiversité et des coraux pourraient-ils se développer dans le bassin ou sur la digue ? »

## ATELIER ÉCONOMIE PÉI

### Objectif :

Maximiser les retombées économiques locales et s'assurer de la garantie d'au moins 60 % d'emplois locaux sur les effectifs du chantier.



**22 PARTICIPANTS**

“

« Il serait logique qu'on emploie des habitants de Saint-Bernard. On a une proximité avec le projet : même pour les transports. »

« Ce projet, il faut que ça fasse bouger ! »

## ATELIER PAYSAGE

**Objectif :**  
Étudier la bonne  
intégration visuelle  
des infrastructures  
de surface et réfléchir  
collectivement aux  
futurs aménagements  
et usages du site.



**12 PARTICIPANTS**

“

« La sécurité du bassin et des abords, c'est important. »

« Je ne veux pas que des couloirs de circulation soient créés sur le chemin d'accès. »

« Est-il possible de muséifier le chantier ? »

## RENCONTRE TECHNOLOGIE

**Objectif :**  
Vulgariser le  
fonctionnement  
technique de la STEP  
marine et expliquer  
son rôle indispensable  
pour stabiliser le  
réseau électrique  
réunionnais.



**46 PARTICIPANTS**

“

« Le projet s'insérera dans le système électrique de l'île. Il doit être résilient face aux aléas. »

« La STEP Tanika mettra à disposition une puissance de 50 MW pendant 8 heures. »

« La STEP est essentielle pour différer l'utilisation de l'énergie. »

## RENCONTRE RIVERAINS

**Objectif :**  
Répondre  
spécifiquement aux  
interrogations des  
habitants les plus  
proches du futur  
site concernant  
l'articulation du  
chantier avec leur  
quotidien.



**33 PARTICIPANTS**

“

« Nou lé la pou écoute a zot revendications, zot doléances et essayer de trouver des solutions. »

« Plus on va communiquer, moins les riverains se sentiront opprimés. »

« Si les résultats de la campagne géologique n'avaient pas été bons, le projet aurait été immédiatement abandonné. »

# 6.

## Restitution et analyse des échanges



Les six semaines de concertation ont permis de recueillir une grande diversité de contributions, à travers les différents dispositifs mis en place : réunions publiques, ateliers, site internet et autres modalités de participation. Les participants se sont exprimés sur des enjeux techniques, environnementaux, sociaux et territoriaux, en soulevant des interrogations, des points de vigilance ainsi que des propositions d'amélioration.

Les ateliers ayant parfois conduit à aborder un même sujet dans plusieurs contextes, les contributions ont été regroupées dans cette partie par grandes thématiques afin d'en faciliter la lecture.

## 6.1 Souveraineté énergétique et choix technologiques

### COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA STEP

#### LES QUESTIONS EXPRIMÉES

Les participants ont souhaité mieux comprendre :

- 👉 le fonctionnement des groupes réversibles ;
- 👉 l'organisation du circuit hydraulique ;
- 👉 les méthodes de creusement envisagées ;
- 👉 les conditions d'accès au chantier ;
- 👉 les volumes de travaux nécessaires.
- 👉 le fonctionnement général du stockage et de la restitution de l'électricité.

#### LES ÉLÉMENTS PRÉSENTÉS PENDANT LES ÉCHANGES

L'équipe technique du maître d'ouvrage a présenté les principaux composants envisagés pour l'installation, notamment les conduites souterraines, l'usine souterraine et les groupes réversibles.

Les échanges ont également permis d'apporter des précisions sur le raccordement de l'installation au réseau électrique. Le scénario présenté prévoit deux liaisons souterraines d'environ 6,5 kilomètres. Les transformateurs seraient installés dans un poste électrique situé en haut de la falaise, afin de ne pas encombrer les espaces souterrains de l'installation.

Les échanges ont enfin permis de présenter les méthodes de creusement étudiées et l'organisation générale envisagée pour l'évacuation des matériaux.

### LE RÔLE DU STOCKAGE DANS LE SYSTÈME ÉLECTRIQUE RÉUNIONNAIS

#### LES QUESTIONS EXPRIMÉES

Les participants ont interrogé :

- 👉 la nécessité d'une STEP dans le contexte du développement du solaire ;
- 👉 la capacité du système électrique réunionnais à intégrer davantage d'énergies renouvelables ;
- 👉 les pertes énergétiques liées au cycle de pompage et de turbinage ;
- 👉 le rôle concret de l'installation dans l'équilibre du réseau.

#### LES ÉLÉMENTS PRÉSENTÉS PENDANT LES ÉCHANGES

L'équipe technique a expliqué que le stockage permettrait de mieux valoriser l'électricité disponible à certains moments de la journée et de la restituer lorsque les besoins du réseau sont plus importants.

Les échanges ont également permis de préciser les différents services qu'une STEP est susceptible d'assurer au sein d'un système électrique insulaire :

- 👉 stocker l'électricité lorsque les besoins en électricité sont faibles et la restituer lorsque les besoins sont plus importants ;
- 👉 contribuer à l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité ;
- 👉 fournir une réserve d'énergie immédiatement mobilisable en cas d'avarie sur le réseau ;
- 👉 apporter de l'inertie et contribuer à la stabilité du réseau électrique ;
- 👉 participer au bon fonctionnement des systèmes de protection électrique grâce à sa contribution à la puissance de court-circuit ;
- 👉 favoriser une meilleure intégration des énergies renouvelables et contribuer à l'autonomie énergétique du territoire.



## LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU

### LES QUESTIONS EXPRIMÉES

Le raccordement électrique a fait l'objet de plusieurs demandes de précisions, notamment concernant :

- le tracé des liaisons ;
- leur insertion dans le territoire ;
- les travaux nécessaires ;
- les incidences éventuelles sur les accès et les déplacements.

### LES ÉLÉMENTS PRÉSENTÉS PENDANT LES ÉCHANGES

Le projet prévoit un raccordement à la ligne existante Moufia-La Possession au moyen de deux liaisons souterraines d'environ 6,5 km chacune.

Le raccordement serait réalisé en haut de la falaise, au niveau d'un poste électrique extérieur accueillant les transformateurs, afin de ne pas encombrer les espaces souterrains de l'installation.

Ces choix d'implantation et de raccordement ont été présentés au cours des échanges afin de préciser les modalités techniques envisagées pour connecter la STEP au réseau électrique.

## CLIMAT, SÉCURITÉ ET RÉSILIENCE

### LES QUESTIONS EXPRIMÉES

Les participants ont interrogé la manière dont le projet prend en compte :

- les évolutions climatiques ;
- les épisodes cycloniques ;
- les ravines et écoulements ;
- les risques de chutes de blocs ;
- la sécurité des personnes à proximité des installations.

### LES ÉLÉMENTS PRÉSENTÉS PENDANT LES ÉCHANGES

L'équipe projet a présenté les éléments considérés pour analyser ces différents enjeux.



Les échanges ont ainsi permis d'aborder les principes de conception envisagés pour prendre en compte les aléas naturels et les conditions de sécurité propres au site.

## INFRASTRUCTURES MARINES ET PROBLÉMATIQUE DE LA CORROSION

### LES QUESTIONS EXPRIMÉES

L'utilisation de l'eau de mer a suscité plusieurs interrogations concernant la conception et la durabilité des infrastructures.

Les participants ont notamment souhaité obtenir des précisions sur :

- les dimensions et le rôle de la digue maritime ;
- sa fonction dans le fonctionnement de la prise d'eau ;
- les risques de corrosion des machines et des infrastructures liés à l'utilisation de l'eau de mer ;
- les phénomènes de colonisation biologique susceptibles d'affecter les équipements.

### LES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE PRÉSENTÉS PENDANT LES ÉCHANGES

Les experts ont expliqué que la digue envisagée a pour vocation de protéger la prise d'eau vis-à-vis des houles cycloniques. Elle stabilisera également l'écoulement à son entrée. Il a été précisé que ses dimensions seraient limitées à la périphérie de la prise d'eau avec une élévation inférieure à l'altitude de l'ancienne Route du Littoral.

Concernant la corrosion et la durabilité des équipements, les échanges ont permis de présenter les retours d'expérience disponibles, notamment celui de l'usine marémotrice de la Rance, ainsi que les essais d'immersion de différents matériaux menés sur site par les équipes de recherche d'EDF.

## COÛT ET FINANCEMENT DU PROJET

### LES QUESTIONS EXPRIMÉES

Les participants ont souhaité obtenir des précisions sur :

- le coût global du projet ;
- ses modalités de financement ;
- son modèle économique ;
- les conditions d'évaluation de sa pertinence économique.

### LES ÉLÉMENTS PRÉSENTÉS PENDANT LES ÉCHANGES

Les principales modalités de financement ainsi que les différentes étapes prévues pour l'évaluation économique du projet ont été présentées au cours des échanges.

## 6.2 Environnement et biodiversité



La préservation de l'environnement a constitué l'un des principaux sujets abordés au cours de la concertation.

Les échanges ont porté sur la connaissance des milieux terrestres et marins, les espèces présentes sur le territoire, les impacts potentiels du projet et les études en cours.

## MIEUX CONNAÎTRE LES MILIEUX NATURELS

Les participants ont pris connaissance des principaux résultats présentés concernant les milieux terrestres et marins étudiés.

Les échanges ont notamment porté sur :

- les habitats naturels ;
- les espèces protégées ;
- l'avifaune ;
- les milieux marins ;
- les corridors de déplacement ;
- les récifs et peuplements présents dans la zone d'étude.

“

Participants :

« Le courant dans le chenal peut-il impacter le déplacement des cétacés, des tortues ? »

« Va-t-on impacter sur la zone de chasse du papangue ? »

Les experts et les bureaux d'études ont pu apporter des éléments de réponse à ces interrogations, s'appuyant sur les études environnementales réalisées dans le cadre du projet.

## LA PRÉSERVATION DES COLONIES DE SALANGANES

### LES QUESTIONS EXPRIMÉES

Une attention particulière a été portée aux colonies de salanganes présentes dans le secteur. Les participants ont souhaité obtenir des précisions sur la manière dont ces espèces sont prises en compte dans le cadre du projet.

## LES ÉLÉMENTS PRÉSENTÉS PENDANT LES ÉCHANGES

Les connaissances disponibles sur la présence et les usages des espèces concernées ont été présentées.

Les études se poursuivent afin d'affiner la connaissance des enjeux écologiques et de leur prise en compte dans la conception du projet.

## PRÉSERVER LES ÉQUILIBRES DU MILIEU MARIN

### LES QUESTIONS EXPRIMÉES

Les participants ont interrogé les effets potentiels :

- des prises d'eau sur la faune marine ;
- du pompage sur les poissons et les organismes de petite taille ;
- du fonctionnement des installations sur la qualité de l'eau ;
- des conditions de renouvellement de l'eau dans le bassin ;
- des phénomènes susceptibles d'affecter les installations.

“

Participant :

« La construction de la digue aura-t-elle un impact sur la faune marine ? »

## LES ÉLÉMENTS PRÉSENTÉS PENDANT LES ÉCHANGES

Les intervenants ont présenté les dispositifs et principes techniques étudiés afin de caractériser et de limiter au maximum les incidences des installations sur le milieu marin.

## LES ENJEUX LIÉS AUX RÉCIFS CORALLIENS

### LES QUESTIONS EXPRIMÉES

Les échanges ont porté sur :

- les effets potentiels des infrastructures sur les récifs ;
- la caractérisation des impacts ;
- les modalités de prise en compte des impacts résiduels dans le cadre de la démarche ERC : Éviter-Réduire-Compenser.

### LES ÉLÉMENTS PRÉSENTÉS

Les principaux éléments issus des études relatives au milieu marin et aux habitats concernés ont été présentés au cours de la concertation. Les échanges ont notamment permis de préciser les principaux résultats et enjeux identifiés.

Les mesures susceptibles d'être définies dans le cadre de la séquence ERC seront précisées au fur et à mesure de l'avancement du projet et des études.

## BRUIT ET FAUNE MARINE

Les participants ont également interrogé les incidences acoustiques potentielles des travaux sur la faune marine.

“

Participant :

« Le son des turbines peut-il gêner les mammifères marins et impacter leur trajectoire ? »



Les échanges ont porté sur les méthodes permettant de caractériser ces effets et sur les mesures susceptibles de contribuer à leur limitation.

## L'AVANCEMENT DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

Les participants ont souhaité disposer d'informations sur l'avancement des études environnementales et sur la manière dont leurs résultats contribueront à la définition du projet.

Les participants ont également interrogé le bilan carbone global du projet, en prenant en compte les émissions liées à la phase de chantier comme celles associées à son exploitation.

La protection de la ressource en eau potable de la Grande Chaloupe a également fait partie des sujets abordés.

“

Participant :

« Y a-t-il un contrôle étatique de l'impact de ce projet sur l'environnement ? »

Il a été rappelé au cours des échanges que les études se poursuivent et que la définition des mesures environnementales évoluera avec l'avancement du projet et de son instruction réglementaire.



## 6.3 Cadre de vie et conditions de réalisation du projet

### LE CHOIX DU SITE ET SON INSERTION DANS LE TERRITOIRE

Les participants ont demandé des précisions sur les critères ayant conduit au choix du site de Saint-Bernard et sur les autres solutions étudiées.

Les éléments présentés pendant les échanges ont fait référence à une analyse prenant notamment en compte :

- les caractéristiques géologiques ;
- la configuration du relief ;
- les contraintes environnementales ;
- les conditions de raccordement ;
- l'insertion dans le territoire ;
- les incidences foncières.

D'autres secteurs ont été étudiés. Les échanges ont notamment évoqué le site de Matouta, qui présentait des contraintes de raccordement plus importantes ainsi que des enjeux environnementaux liés au caractère naturel de la côte concernée.

Les participants ont également été informés de la distinction entre :

- les emprises définitives nécessaires à l'exploitation ;
- les emprises temporaires liées à la réalisation des travaux.

### GARANTIR LA STABILITÉ GÉOLOGIQUE DU SITE

#### LES QUESTIONS EXPRIMÉES

Les riverains ont souhaité mieux comprendre :

- les caractéristiques du massif ;
- la stabilité de la falaise ;
- les études réalisées ;
- les effets potentiels des travaux et de l'ouvrage sur l'environnement immédiat.



#### LES ÉLÉMENTS PRÉSENTÉS

Des études de sol et investigations géologiques sont en cours afin d'affiner la connaissance du site.

Les résultats de la première campagne sont favorables pour l'implantation du bassin sur le plateau de La Montagne et la réalisation des ouvrages souterrains.

#### PRÉSERVER LES HABITATIONS ET LE CADRE DE VIE

##### LES QUESTIONS EXPRIMÉES

Les participants ont interrogé les incidences potentielles :

- 👉 des vibrations ;
- 👉 des travaux de creusement ;
- 👉 du bruit ;
- 👉 des poussières ;
- 👉 des embruns salés ;
- 👉 des risques naturels comme les épisodes cycloniques, les fortes pluies et les écoulements provenant des ravines ;
- 👉 sur l'intégrité des habitations et le confort quotidien.

Les échanges ont également porté sur les conséquences que les nuisances liées au chantier pourraient avoir sur certaines activités professionnelles exercées à proximité.

Des participants ont notamment interrogé la situation des entreprises et travailleurs indépendants dont l'activité pourrait être affectée par le bruit ou les autres perturbations liées aux travaux, en citant notamment le cas d'activités nécessitant un environnement calme.

#### LES ÉLÉMENTS PRÉSENTÉS

Concernant les embruns salés, il a été indiqué que la distance entre le bassin et les habitations devrait limiter les risques de projections. En période cyclonique, la présence de sel marin constitue par ailleurs un phénomène déjà présent dans l'environnement.

Pour les vibrations, les charges explosives seront définies par des spécialistes afin d'en maîtriser les effets. Un constat préalable de l'état des habitations et des infrastructures situées à proximité permettra également de disposer d'un état de référence avant les travaux.

L'équipe projet a par ailleurs indiqué que la situation des professionnels impactés par les nuisances du chantier serait étudiée au cas par cas.

Enfin, les éléments présentés intègrent les scénarios climatiques ainsi que la gestion des écoulements et des risques de crue liés aux ravines.

#### MAÎTRISER LES NUISANCES LIÉES AUX TRAVAUX

La durée prévisionnelle du chantier et ses conditions d'organisation ont constitué des sujets majeurs pour les riverains.

Les participants ont formulé plusieurs attentes concernant :

- 👉 la limitation du bruit ;
- 👉 la gestion des vibrations ;
- 👉 la maîtrise des poussières ;
- 👉 l'organisation des horaires de travaux ;
- 👉 l'information des habitants ;
- 👉 la prise en compte du quotidien des riverains.

Les contributions ont également permis d'identifier plusieurs propositions concrètes concernant les modalités d'organisation du chantier.



#### ADAPTER LA CIRCULATION ET LES DÉPLACEMENTS

La circulation des véhicules et convois liés au chantier a constitué l'un des principaux sujets de discussion.

Les participants ont notamment attiré l'attention sur :

- 👉 l'état dégradé de certains axes ;
- 👉 les contraintes de circulation existantes ;
- 👉 la présence de piétons et de transports scolaires ;
- 👉 les horaires particulièrement sensibles ;
- 👉 la compatibilité des déplacements avec les événements organisés sur le territoire.

Les participants ont formulé plusieurs propositions concrètes afin de limiter les incidences des déplacements liés au chantier sur la circulation et le quotidien des habitants.

Parmi les pistes évoquées figurent notamment :

- 👉 la recherche d'itinéraires ou de voies permettant de mieux organiser les déplacements liés au chantier ;
- 👉 l'utilisation de solutions dédiées pour certains flux de véhicules ;
- 👉 le recours à des navettes collectives pour les salariés et intervenants ;
- 👉 le développement du covoiturage ;
- 👉 une organisation permettant de limiter les déplacements individuels des équipes ;
- 👉 l'étude de solutions facilitant la circulation sur les secteurs les plus contraints.

Les échanges ont également fait apparaître des propositions plus spécifiques concernant certains axes et accès existants, notamment la possibilité de mobiliser ou de réexaminer certains itinéraires afin d'améliorer l'organisation des déplacements.

## 6.4 Retombées socio-économiques et intégration territoriale

#### FAIRE DU PROJET UN LEVIER DE RETOMBÉES LOCALES

Les participants ont exprimé une attente forte concernant les retombées économiques et sociales potentielles du projet.

Les échanges ont porté sur la capacité du chantier à :

- 👉 mobiliser les compétences locales ;
- 👉 favoriser l'accès des Réunionnais aux opportunités professionnelles ;
- 👉 accompagner la formation ;
- 👉 permettre aux entreprises locales d'anticiper les besoins futurs et d'avoir le temps et les moyens de se positionner ;
- 👉 créer des perspectives pour les habitants des quartiers proches du projet.

#### FAVORISER L'ACCÈS DES HABITANTS AUX OPPORTUNITÉS

Les participants ont souhaité que les opportunités liées au projet puissent bénéficier aux habitants du territoire, y compris à ceux qui ne disposent pas nécessairement de qualifications élevées.

Les échanges ont notamment fait émerger une attente forte concernant la diversité des profils susceptibles d'accéder aux emplois générés par le chantier.



Plusieurs participants ont souligné l'importance de ne pas limiter les recrutements aux seuls profils les plus qualifiés et de permettre aux habitants de La Montagne d'accéder aux différentes opportunités correspondant à leurs compétences.

### LES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE PRÉSENTÉS PENDANT LES ÉCHANGES

Les experts de la maîtrise d'ouvrage ont apporté des précisions sur la diversité des métiers et des niveaux de qualification susceptibles d'être mobilisés pendant la réalisation du projet.

La mise en relation entre les habitants et les entreprises intervenant sur le chantier a également été abordée. La création d'outils permettant de recenser les profils locaux et de les orienter vers les entreprises prestataires, notamment sous la forme d'une bourse de CV, a été évoquée.

Les participants ont par ailleurs souligné l'intérêt de mieux valoriser la connaissance du territoire et la proximité géographique dans l'accès aux opportunités professionnelles.



### ANTICIPER LES PARCOURS PROFESSIONNELS DANS LA DURÉE

Les échanges ont également porté sur la pérennité des opportunités créées par le chantier et sur la situation des salariés à l'issue de la phase de travaux.

Plusieurs participants ont souligné l'importance d'accompagner les jeunes et les personnes recrutées pendant le chantier afin que les compétences acquises puissent constituer un levier pour la suite de leur parcours professionnel.

La question de l'attractivité des métiers industriels et techniques auprès des jeunes a également été soulevée, de même que la possibilité de mieux faire connaître ces métiers et de mobiliser les compétences réunionnaises, y compris celles de professionnels exerçant aujourd'hui hors de l'île.

Les échanges ont permis de souligner l'importance d'anticiper les besoins en compétences et de développer des parcours de formation adaptés aux différentes phases du projet.

La question de l'après-chantier a également été abordée, notamment au regard du caractère temporaire de certains emplois liés à la construction. Les participants ont souligné l'importance de valoriser les compétences acquises pendant le chantier et de favoriser, à son issue, la poursuite des parcours professionnels des personnes concernées, notamment par l'accès à d'autres emplois ou à des formations complémentaires.

### FACILITER L'ACCÈS DES ENTREPRISES LOCALES AUX OPPORTUNITÉS

Les représentants et participants issus du tissu économique local ont insisté sur la nécessité de disposer suffisamment en amont des informations nécessaires pour identifier les futurs marchés et se positionner sur les appels d'offres.

Les participants ont également formulé des propositions visant à faciliter l'accès des entreprises locales aux opportunités liées au projet.

Ont notamment été évoqués :

- 👉 **une information plus anticipée sur les besoins et échéances à venir ;**
- 👉 **la centralisation des informations relatives aux opportunités sur des supports facilement accessibles ;**
- 👉 **un accompagnement permettant aux petites entreprises de mieux comprendre les procédures et modalités de consultation.**

### FAVORISER LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES LIÉES À LA VIE DU CHANTIER

Au-delà des marchés directement liés à la construction et aux prestations techniques, les participants ont également identifié des opportunités économiques susceptibles d'être associées à la présence du chantier et de ses équipes sur le territoire.



Plusieurs propositions ont notamment porté sur le développement d'une offre locale de :

- 👉 **restauration ;**
- 👉 **restauration mobile, notamment sous la forme de food truck, surnommé «Tanikari» ou «Tanikafé» ;**
- 👉 **services destinés aux salariés et intervenants ;**
- 👉 **solutions d'hébergement.**

L'idée de mobiliser des acteurs locaux de la restauration ou de développer une offre de proximité a ainsi été évoquée comme une possibilité à étudier de faire bénéficier le territoire de l'activité générée pendant la phase de travaux.

Des propositions concernant le développement de formes d'hébergement local, notamment de petits gîtes, ont également été formulées.

Les échanges ont toutefois souligné la nécessité d'apprécier la viabilité et la pérennité économique de ces activités, notamment au-delà de la période de chantier.

### VEILLER À L'INCLUSION DES PUBLICS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

Les échanges ont mis en évidence la volonté de plusieurs participants de voir le projet contribuer à l'inclusion de publics pouvant rencontrer des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Ont notamment été évoquées les situations :

- 👉 **de personnes éloignées de l'emploi ;**
- 👉 **de jeunes en difficulté d'insertion ;**
- 👉 **de personnes en situation de handicap ;**
- 👉 **de publics confrontés à différents freins sociaux ou professionnels.**

Les participants ont également souligné l'intérêt de mettre en place des modalités permettant d'identifier et d'accompagner plus spécifiquement les personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Parmi les propositions formulées figurait l'idée d'un dispositif ou d'un collectif dédié aux publics les plus éloignés des opportunités professionnelles.

L'objectif exprimé était de ne pas limiter les retombées du projet aux seuls publics déjà en capacité d'accéder directement aux emplois ou aux marchés générés.



## DES INFORMATIONS ACCESSIBLES, VÉRIFIABLES ET PARTAGÉES

Les participants ont exprimé une attente forte concernant la qualité, la fiabilité et l'accessibilité des informations mises à disposition.

Plusieurs contributions ont souligné l'intérêt :

- 👉 de pouvoir consulter les études disponibles ;
- 👉 de disposer d'informations compréhensibles ;
- 👉 de distinguer les données techniques des messages de communication ;
- 👉 de maintenir des échanges directs avec des interlocuteurs identifiés.

Cette attente concerne autant la diffusion de l'information que les modalités de dialogue avec le territoire.

## ANTICIPER LES USAGES DES ESPACES APRÈS LE CHANTIER

Les participants ont également invité à anticiper l'avenir des espaces et emprises mobilisés temporairement dans le cadre de la réalisation du projet.

Parmi les propositions formulées figure la possibilité de réfléchir à de nouveaux usages pour certains espaces à l'issue de leur mobilisation temporaire.

Des pistes à vocation agricole, sociale ou économique ont notamment été évoquées, telles que :

- 👉 le développement de jardins collectifs;
- 👉 des usages agricoles ou nourriciers ;
- 👉 la création d'espaces susceptibles d'accueillir des producteurs locaux ;
- 👉 la possibilité d'un marché de producteurs.

Ces propositions traduisent une volonté d'inscrire la réflexion sur le projet dans une perspective plus large, en anticipant l'héritage territorial des espaces mobilisés pendant la phase de chantier.

## DES AMÉNAGEMENTS AU SERVICE DE LA NATURE ET DES USAGES LOCAUX

Les échanges ont également fait émerger plusieurs propositions concernant la végétalisation et les usages futurs des espaces associés au projet.

Plusieurs participants ont exprimé le souhait que les aménagements puissent associer la valorisation de la végétation à la création d'usages accessibles aux habitants.

Parmi les propositions formulées figure notamment la création de jardins nourriciers et partagés, ainsi que le développement d'espaces permettant certaines pratiques de cueillette.

Les participants ont notamment évoqué des plantations et des espèces susceptibles de contribuer à ces usages, telles que le poivre, les manguiers ou les pitayas.

La question de l'entretien et de la gestion de ces espaces a également été soulevée, avec l'idée d'une possible mobilisation d'associations ou d'acteurs locaux.

## INTÉGRER LE PROJET DANS SON PAYSAGE ET SON TERRITOIRE

### LES QUESTIONS EXPRIMÉES

Les participants ont souligné l'importance du choix des formes, des matériaux et des revêtements afin de favoriser une intégration cohérente du projet dans son environnement.

Une attention particulière a été portée à l'impact visuel du bassin, notamment à sa forme, à la couleur de sa membrane et à sa visibilité depuis les différents points de vue du territoire, y compris depuis les hauteurs.

Les échanges ont également porté sur :

- 👉 la possibilité de privilégier une forme plus naturelle et moins géométrique ;
- 👉 le choix des couleurs et matériaux ;
- 👉 l'opportunité de couvrir le bassin ;
- 👉 la végétalisation et le traitement paysager des abords ;
- 👉 l'intégration des clôtures dans le paysage.

Plusieurs propositions ont enfin été formulées pour valoriser le site, notamment à travers des aménagements paysagers, des supports pédagogiques ou des dispositifs permettant de mieux découvrir le territoire et le projet.

### LES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE PRÉSENTÉS PENDANT LES ÉCHANGES

Les experts ont apporté des précisions sur les principes envisagés pour favoriser l'intégration paysagère du projet, notamment à travers la conception du bassin, le choix de ses matériaux et le traitement de ses abords.

Concernant la possibilité de couvrir le bassin, les échanges ont permis de présenter les importantes contraintes techniques, économiques et climatiques qu'impliquerait une telle solution compte tenu de la superficie de l'ouvrage.

La végétalisation des abords, la prévention de la propagation des espèces végétales invasives et la reconstitution de la végétation ont également été abordées.

Enfin, les experts ont apporté des éléments sur le traitement des clôtures et sur les contraintes techniques et de sécurité associées aux différents usages complémentaires proposés pour le bassin.

## PRÉSERVER LA QUIÉTUDE ET MAÎTRISER LES USAGES FUTURS

La question d'une éventuelle fréquentation supplémentaire du site a été abordée au regard de ses effets possibles sur :

- 👉 la circulation ;
- 👉 le stationnement ;
- 👉 le bruit et les incivilités ;
- 👉 la qualité de vie des riverains.

Les échanges ont également fait apparaître une préférence nette pour la préservation de la quiétude du site après les travaux. Plusieurs participants ont ainsi exprimé le souhait que le projet ne s'accompagne pas de la création d'un belvédère ou d'aménagements susceptibles d'attirer une fréquentation supplémentaire.

La question de la sécurisation du site a également été soulevée, notamment afin de prévenir les intrusions et les comportements susceptibles de présenter un risque pour les personnes à proximité du bassin.

Les participants ont notamment attiré l'attention sur la nécessité de maîtriser les accès au site et d'éviter que celui-ci puisse devenir un lieu de fréquentation non encadrée.

Les participants ont également attiré l'attention sur la préservation de certains espaces de proximité utilisés par les habitants, notamment par les enfants et les jeunes pour la pratique du vélo et les activités de loisirs. La nécessité de prendre en compte ces usages existants dans l'organisation du projet a ainsi été soulignée.

Les participants ont également formulé plusieurs propositions concernant les conditions d'accès et la fréquentation future du site :

- 👉 la possibilité de prévoir des stationnements ou parkings situés à distance des zones les plus sensibles ;
- 👉 une organisation permettant de maîtriser les flux de visiteurs ;
- 👉 la préservation de la tranquillité des habitants ;
- 👉 la prise en compte des différents modes de déplacement ;
- 👉 la limitation de certains usages motorisés sur les secteurs concernés ;
- 👉 la sécurisation des accès afin de prévenir les intrusions dans les zones présentant des risques.



## TRANSMETTRE L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE DU TERRITOIRE

Les participants ont exprimé le souhait que l'histoire et l'identité du territoire soient davantage prises en compte dans les réflexions associées au projet.

Plusieurs propositions ont été formulées afin de mieux faire connaître et transmettre la mémoire locale.

Ont notamment été évoqués :

- 👉 la création de parcours d'interprétation patrimoniale et historique ;
- 👉 la valorisation de l'histoire et de la mémoire des habitants du territoire ;
- 👉 l'organisation de visites guidées ;
- 👉 la mobilisation d'associations, d'historiens ou d'acteurs locaux ;
- 👉 la création de supports permettant de transmettre l'histoire du quartier et de ses habitants.

Plusieurs participants ont proposé d'imaginer des outils pédagogiques ou innovants permettant de mieux comprendre à la fois le territoire et le projet.

Ces propositions pourraient prendre différentes formes :

- 👉 supports d'interprétation ;
- 👉 dispositifs pédagogiques ;
- 👉 outils numériques ou immersifs.

Certains participants ont également proposé de développer un volet culturel associé au projet, en s'appuyant notamment sur des ouvrages, des associations et les connaissances d'historiens ou d'acteurs locaux. L'objectif évoqué était notamment de mieux valoriser et transmettre la mémoire des travailleurs qui ont contribué à l'histoire et au développement du territoire.

## 6.5 Information, dialogue et participation dans la durée

### MAINTENIR UN DIALOGUE DE PROXIMITÉ

Les participants ont souligné l'importance de maintenir un dialogue de proximité tout au long des prochaines étapes du projet.

Parmi les propositions formulées figure la mise en place d'un interlocuteur clairement identifié, présent sur le territoire et en capacité d'assurer un lien direct avec les habitants.

L'idée d'un dispositif de médiation ou d'interface de proximité a ainsi été évoquée afin de faciliter la circulation de l'information et la remontée des observations du territoire.

### CRÉER DES POINTS D'INFORMATION ACCESSIBLES

Plusieurs participants ont proposé la création d'un lieu physique permettant aux habitants de s'informer et d'échanger au cours des différentes étapes du projet.

Les échanges ont notamment fait émerger l'idée d'une maison de projet, d'un espace d'information temporaire ou d'un point de proximité.

L'objectif serait de disposer d'un lieu facilement identifiable permettant de consulter les informations disponibles et de maintenir un contact direct avec le territoire.

### DIVERSIFIER LES OUTILS D'INFORMATION

Les participants ont proposé de diversifier les moyens d'information afin de s'adapter aux habitudes et aux besoins des différents publics.

Plusieurs outils ont été évoqués :

- 👉 supports numériques ;
- 👉 alertes et informations de proximité ;
- 👉 outils de messagerie ;
- 👉 numéro d'information dédié ;
- 👉 supports distribués directement aux habitants ;
- 👉 dispositifs visibles dans l'espace public.

Certains participants ont également souligné l'intérêt de proposer des modalités d'information adaptées aux usages linguistiques et culturels du territoire.

### RENFORCER LA TRANSPARENCE ET LE SUIVI

Les participants ont exprimé une attente forte concernant l'accès aux informations et la possibilité de suivre les effets du projet au cours de son développement et de sa réalisation.

Plusieurs contributeurs ont notamment évoqué l'intérêt :

- 👉 d'un suivi régulier et accessible au public ;
- 👉 de modalités permettant de vérifier les informations communiquées ;
- 👉 d'un regard extérieur ou indépendant sur certains effets du projet ;
- 👉 d'études permettant de mieux documenter les incidences sociales et territoriales du chantier.

Ces propositions traduisent une demande de transparence et de suivi dans la durée.



# 7.

## Prochaines étapes et maintien du lien



La publication du bilan de la concertation marque une étape décisive dans la vie du projet Hydro Tanika. Il cristallise la richesse de nos échanges et clôture la phase de concertation préalable.

Ce bilan sera suivi par la publication d'un « mémoire en réponse », rédigé conjointement par Hydro Tanika et EDF Réunion dans un délai indicatif de deux mois. Ce document constituera l'engagement formel des maîtres d'ouvrage et précisera, en toute transparence, la manière dont les observations et propositions émises durant la concertation contribueront concrètement à faire évoluer le projet.

La clôture de cette concertation préalable ne marque en aucun cas la fin des échanges. Le passage d'une vision globale à l'élaboration détaillée des plans industriels exige, au contraire, l'instauration d'un dialogue continu et transparent avec le territoire, et tout au long de la vie de l'ouvrage.

### Les suites



### L'INSTRUCTION DU PROJET ET LES GRANDES ÉCHÉANCES

Les mois qui viennent seront consacrés à la finalisation des études environnementales, géotechniques et techniques, qui viendront nourrir l'instruction administrative du projet.

- 🟡 **Fin 2026** : Dépôt de la demande d'autorisation environnementale auprès des services de l'État. Le projet étant soumis à évaluation environnementale, la demande comprendra une étude d'impact environnemental détaillée et donnera lieu à l'organisation d'une enquête publique.
- 🟡 **Second semestre 2027** : Dépôt du dossier de saisine auprès de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), une étape décisive pour valider le modèle économique du projet au niveau national.
- 🟡 **Second semestre 2028** : Démarrage prévisionnel des travaux de construction.
- 🟡 **2033** : Mise en service prévisionnelle de la STEP marine.



**POUR PLUS D'INFORMATIONS**

**HYDRO-TANIKA.RE**

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



L'énergie est notre avenir, économisons-la.